



Léthuin, le 1<sup>er</sup> juin 2022

## **AVIS AUX ADMINISTRÉS**

Je vous informe que les travaux de comblement de la cavité souterraine ainsi que les travaux d'aménagement du bassin de rétention des eaux pluviales au centre du village vont débuter semaine 23.

Ces travaux seront réalisés sur une durée de 6 mois.

Les travaux se feront pendant les heures prévues au Règlement Sanitaire Départemental titre V 102-7 et conformément aux éventuels arrêtés préfectoraux pris en faveur de la protection contre le bruit.

Les moteurs d'engins seront insonorisés conformément aux règlements en vigueur.

Le nettoyage journalier des accès du chantier sur les voies publiques ou privées ainsi que des abords, est à la charge de l'entreprise.

Il en sera de même de l'entretien en cours de chantier, et de la remise éventuelle en fin de chantier, des voies d'accès et trottoirs.

Je reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires sur ces travaux

Le Maire,



Francisco TEIXEIRA